

Pourquoi nous rejoindre ?

Située en plein cœur du Parc naturel régional Oise-Pays de France, à seulement 35 km de Paris, **Viarmes** allie le charme d'une ville à taille humaine et la richesse d'un territoire en mouvement. Travailler pour la collectivité, c'est rejoindre une équipe engagée au service de projets concrets, tournés vers les habitants, l'environnement et le développement local.

Vos missions

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Ecole Municipale de Musique, vous assurerez l'enseignement de la Clarinette et du Saxophone en individuel et/ou collectif dans le cadre du projet d'établissement.

Missions principales :

Enseignement instrumental individuel et/ou collectif, de l'initiation au perfectionnement, en coordination avec les pratiques collectives, Suivi pédagogique et artistique des élèves (projets personnels, évaluations, contrôle continu), Participation, spontanée et active, aux projets de diffusion et à la vie de l'établissement (organisation d'auditions, concerts et/ou spectacles d'élèves, autres manifestations culturelles) visant à développer la transversalité pour contribuer au développement culturel de la ville, Participation à la concertation avec les partenaires ou dépendant d'autres tutelles, Implication dans la réflexion pédagogique et contribution à l'évolution de l'enseignement par la recherche de pédagogies innovantes.

Qualités requises :

Formation approfondie et expérience de l'enseignement, Exigence artistique et pédagogique, Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe, Sens du service public Disponibilité et sens de l'initiative. Maîtrise d'un logiciel d'écriture musicale appréciée

Conditions de travail

Poste vacant immédiatement
Nombre d'heures effectives de travail hebdomadaires suivant planning : 3h50, classe à développer
A défaut de l'obtention du concours d'assistant d'enseignement artistique dans la discipline recherchée, le candidat devra être titulaire d'un DE dans la discipline mentionnée
Rémunération statutaire + Prime annuelle + avantage CNAS (sous conditions d'ancienneté).

Infos pratiques

Les candidatures sont à transmettre (lettre manuscrite+ C.V.) à l'attention de Monsieur le Maire, par voie postale :
Place Pierre Salvi, BP 10, 95 270 Viarmes
et par courriel emm-direction@viarmes.fr

